

Pour diffusion immédiate

## TRAVAUX DANS LE PARC RÉGIONAL DE LA POINTE-DE-LA-MARTINIÈRE, SECTEUR LÉVIS

---

**Lévis, le 9 octobre 2014.** – La Ville de Lévis informe la population que des travaux de gestion de la végétation seront réalisés d’octobre 2014 à mai 2015 dans le parc régional de la Pointe-de-la-Martinière, situé dans le secteur Lévis.

Ces travaux se dérouleront dans les zones de bocage identifiées dans le plan directeur d’aménagement et de gestion du parc. Ils visent à mettre en valeur les points de vue sur le fleuve et à favoriser le maintien des prairies herbacées et des milieux ouverts tout en préservant des bosquets d’arbres et d’arbustes. Ils permettront aussi d’assurer une plus grande diversité d’habitats pour la faune et la flore.

Les activités de coupe d’arbrisseaux et d’arbustes, de fauche et de broyage de la végétation respecteront un plan autorisé par le ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Ces travaux s’inscrivent dans la poursuite des orientations prévues au *Plan directeur d’aménagement et de gestion du parc régional de la Pointe-de-la-Martinière*. D’autres travaux seront effectués à partir de 2015 pour rendre le parc encore plus accessible, particulièrement sur le littoral du fleuve, tout en respectant sa vocation de conservation.

Le parc régional de la Pointe-de-la-Martinière occupe une superficie de 125 hectares dans l’est du secteur Lévis, entre le fleuve Saint-Laurent et le boulevard de la Rive-Sud, face à l’Île-d’Orléans.

- 30 -

**Source :** Direction des communications  
418 835-8292

